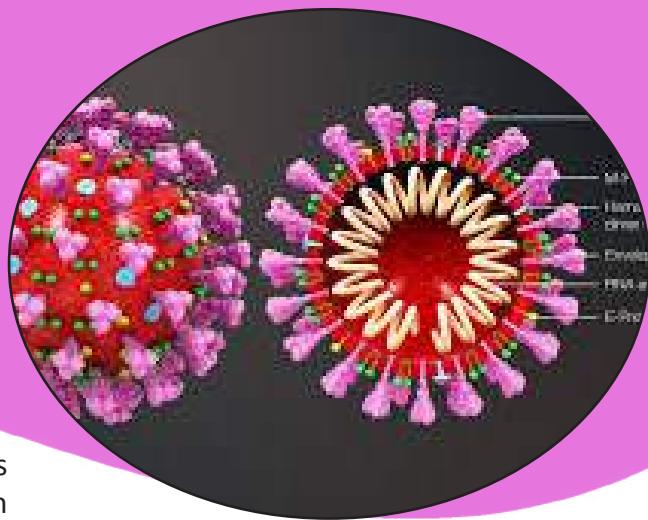


# 2 ALPES INFOS

Bulletin d'informations  
de la commune **Les Deux Alpes**  
Edition spéciale Coronavirus n°2 le 14 avril 2020



## Édito

Cette édition est consacrée aux écoles et aux travaux des élèves et des enseignantes. Retrouvez également dans cette édition les dernières informations essentielles à la population et aux entreprises.

## Le service rendu à la population

### Des masques pour les habitants et les agents

*Dans une perspective de déconfinement, le Président de la République prévoit le port de masque systématique. La Commune Les Deux Alpes a anticipé la commande de masques jetables et de masques lavables auprès de fournisseurs homologués. C'est la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a transmis à la Commune la liste d'entreprises qui fabriquent des masques et qui ont obtenu l'homologation par les autorités compétentes. Pour la population, des masques lavables seront commandés et des masques jetables pour certains agents notamment pour les services techniques et les personnels du pôle enfance. Nous vous communiquerons prochainement les dispositions pour retirer ces masques. Les élus des Deux Alpes.*

### Services techniques

Les services techniques fonctionnent avec un personnel restreint afin d'assurer la sécurité des agents et de respecter la distanciation sociale et les consignes sanitaires.

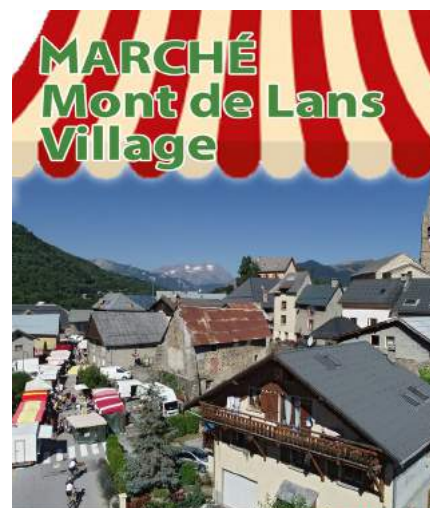
L'alimentation en eau des bassins dans les villages a été effectuée la semaine dernière. Actuellement, des équipes œuvrent à la déconnexion des illuminations de Noël et les travaux de nettoyage des rues et des

chaussées ont débuté aussi bien dans les villages que sur la station. Cependant, tous ces travaux sont réalisés avec des équipes très réduites. La rapidité des services n'est donc pas celle habituelle en raison de la situation sanitaire. Merci pour votre compréhension.

### Reprise du marché du mercredi à Mont de Lans village et service de proximité à Venosc village

À partir de mercredi 15 avril 2020, le marché de Mont de Lans se déroulera à côté de la mairie annexe de Mont de Lans. Un système de protection sera mis en place pour assurer la sécurité du public et la distanciation sociale requise. Les marchands qui seront présents sont exclusivement des locaux avec des produits issus du circuit court et de la région.

À Venosc Village, un service de proximité est assuré par la boutique Douces Gourmandises. Cette boutique proposera ses produits sur le marché de Mont de Lans les mercredis à partir du 15 avril.



À partir du 15 avril  
les mercredis matin  
produits locaux et régionaux ...

les 2 alpes  
Tél. 04 76 80 23 97  
musees@ma2alpes.fr  
www.mairie2alpes.fr

© 2020 Douces Gourmandises - Tous droits réservés. Toute réimpression est interdite. Toute utilisation non autorisée est punie de poursuites judiciaires.

Coronavirus COVID-19

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**

Plateforme téléphonique d'information :  
**0 800 130 000** (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15



COMMUNE  
**les 2 alpes**  
Mont de Lans - Venosc

CORONAVIRUS,  
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades

## Police municipale: Rappel du confinement

Nous rappelons les règles mises en place avec un mot d'ordre : « Restez chez vous ! ».

En raison de la crise sanitaire actuelle, le principe de confinement doit être strictement respecté. Malgré le beau temps, les sorties et activités de plein air sont à proscrire. Elles doivent se limiter au seul cadre réglementaire prévu. Lorsqu'elles interviennent, elles doivent se dérouler au plus proche du domicile, sur un temps extrêmement court. La pêche, la chasse, les randonnées ainsi que les travaux non-professionnels en forêt du type affouage sont interdits. De même, les équipements comme le citystade, le skatepark et le golf sont interdits à la population et à leur pratique. Chacun est invité à respecter très scrupuleusement les mesures de distanciation sociale et de confinement imposées à l'ensemble de la population afin de protéger au mieux la population contre les effets du coronavirus.

## Rappel Écobuage

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers. Toutefois, des dérogations peuvent exister :

- s'il n'y a pas de déchetterie ou de collecte sélective des déchets verts,
- ou s'il y a une obligation de débroussaillage,
- ou si un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRif) s'applique.

## Appel aux volontaires

Face aux difficultés d'approvisionnement en masques de protection jetables de type chirurgical qui sont préconisés, et afin de soutenir l'association familiale de l'Isère pour les personnes handicapées (Afiph), la Commune fait un appel aux volontaires pour réaliser des masques. Le patron de ces masques est disponible sur le site de la commune <https://www.mairie2alpes.fr/.../1585918594-patron--masque-tis> et en page 4-5. L'Afiph a décidé d'avoir recours à des protections de substitution avec des masques en tissu conformes au modèle diffusé par le CHU de Grenoble Alpes. À travers cette décision, il s'agit de répondre à l'urgence et aux demandes de nombreux salariés et familles de résidents. Vous pouvez déposer les masques réalisés dans les mairies et c'est la Commune qui fera parvenir ces masques à l'association. D'avance merci et merci de diffuser cette information.

## Citoyenneté et solidarité

Une personne qui est restée anonyme, a réalisé des masques en tissu et les a agrafés au panneau d'affichage du village de Bons. Un grand merci pour cette belle initiative et cette preuve de citoyenneté et tout cela dans une grande humilité qui est à souligner.



## Une nouvelle attestation de déplacement dérogatoire

Dans le cadre des mesures de confinement, Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, annonce la mise à disposition d'un dispositif numérique d'attestation de déplacement dérogatoire, en complément du dispositif papier toujours valide. [www.media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19](http://www.media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19)

## Pour vos démarches en ligne

Le confinement peut être encore plus compliqué pour les personnes qui ne savent pas utiliser correctement les outils numériques.

Le Centre d'aide pour les démarches en ligne essentielles vous aide à trouver des réponses :

**j'appelle le 01 70 772 372**

Appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 9h à 18h.



## La Poste

Le bureau de la Poste de Bourg d'Oisans réouvre lundi 6 avril 2020 avec en priorité haute pour le versement des prestations sociales de 9H à 12H du lundi au vendredi.

Opérations réalisables aux guichets :

- Retraits des prestations en priorité pour les clients sans carte bancaire – sinon retraits au distributeur.

- Émission et retrait de WESTERN UNION avec caractère vital.

- Les affranchissements de courrier sont à réaliser sur l'automate avec carte bancaire.

- Envoi de colis urgents uniquement – départ du courrier les mercredis, jeudis et vendredis matin.

- Les virements de compte à compte doivent être réalisés sur le site de la banque postale en ligne et ne sont pas considérés comme prioritaires.

Le distributeur d'espèces fonctionne.

Toute opération jugée non urgente ne sera pas traitée

Merci de votre compréhension

**Et sur la Commune** les agences postales de l'Alpe de Venosc et de Venosc village sont ouvertes les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 12 h.

Le distributeur d'espèces fonctionne et est alimenté régulièrement.

## Communauté de Communes de l'Oisans

### Centre de planification et d'éducation familiale vous informe :

Pour les situations familiales complexes - Violences conjugales, retrouvez ci-dessous les numéros utiles afin d'orienter les victimes de violences en dehors des contacts locaux.

- Lagendarmerie de Bourg d'Oisans au 04.76.80.00.17.
  - Le CPEF (centre de planification et d'éducation familiale) de Bourg d'Oisans au 06.40.75.39.38 du lundi au mercredi.
  - La Maison du Département de Bourg d'Oisans au 04 76 80 03 48.
  - Solidarité-femme-Miléna à Grenoble : 04.76.40.50.10 Horaires d'ouvertures : 9h-12h-30. 13h30-17h30.
  - le 3919 au niveau national du lundi au samedi de 8h à 22h Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.
  - Enfance en Danger composez le 119 Numéro gratuit.
- Urgence : envoyez un SMS au n°114.**

## EPADH de Bourg d'Oisans

La situation sanitaire est stable à la résidence Abel Maurice de Bourg d'Oisans. Pour l'instant, aucun cas n'a été recensé et les pensionnaires sont confinés dans leur chambre afin de respecter les consignes. Les équipes des soignants ont été renforcées par les volontaires et les bénévoles de tout l'Oisans qui apportent un soutien précieux aux personnels soignants. Merci à tous les bénévoles et les volontaires qui par leurs actions quotidiennes, contribuent et participent à la sécurité des résidents.

## Secours populaire et banque alimentaire

Vous pouvez apporter vos dons alimentaires au secours populaire de Bourg d'Oisans.

Ils sont acceptés par le Secours Populaire tous les jeudis matin de 9 h 30 à 12 h.

Adresse : 91 chemin du facteur 38520 Bourg d'Oisans (à côté du Collège et de l'école de musique).

## Téléalerte

Dans le cadre de la prévention des risques et afin d'assurer au mieux votre sécurité la commune Les Deux Alpes s'est dotée d'un système d'alerte automatisé à la population. Ce dispositif permettra d'alerter rapidement la population en cas d'événement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une

situation de crise qu'il s'agisse de risques naturels, technologiques... Vous pouvez vous inscrire sur [www.mairie2alpes.fr/page-telealerte](http://www.mairie2alpes.fr/page-telealerte) ou contacter la mairie par mail : [accueil@mairie2alpes.fr](mailto:accueil@mairie2alpes.fr).



anticiper > prévenir > alerter

## I. Objet

Dans le cadre d'une situation dégradée et pour pallier à la pénurie de masque de soins, un modèle de création de masque de soins en textile est proposé pour :

- Permettre de se protéger
- Continuer son activité professionnelle
- Permettre le maintien de l'activité de l'établissement et la prise en charge des patients

## II. Secteurs et professionnels concernés

Tous les professionnels du CHUGA :

- Des services de soins ne prenant pas en charge de patients Covid-19\*
- Des services supports

\* les services prenant en charge les patients Covid-19 sont :

- Médecine infectieuse
- Secteurs de réanimation
- Pneumologie
- Les services de médecine interne (3<sup>ème</sup> A, B et C)



## III. Fabrication et entretien du masque de soins textile

Matériel nécessaire pour la réalisation :

- Chutes de coton (environ 20 cm) pour l'extérieur et la doublure
- Molleton fin, polaire fine, ...
- Elastique souple



Le masque de soin est composé de 2 couches de tissus en coton et 1 couche de molleton disposée entre les 2 couches.

Patron en annexe

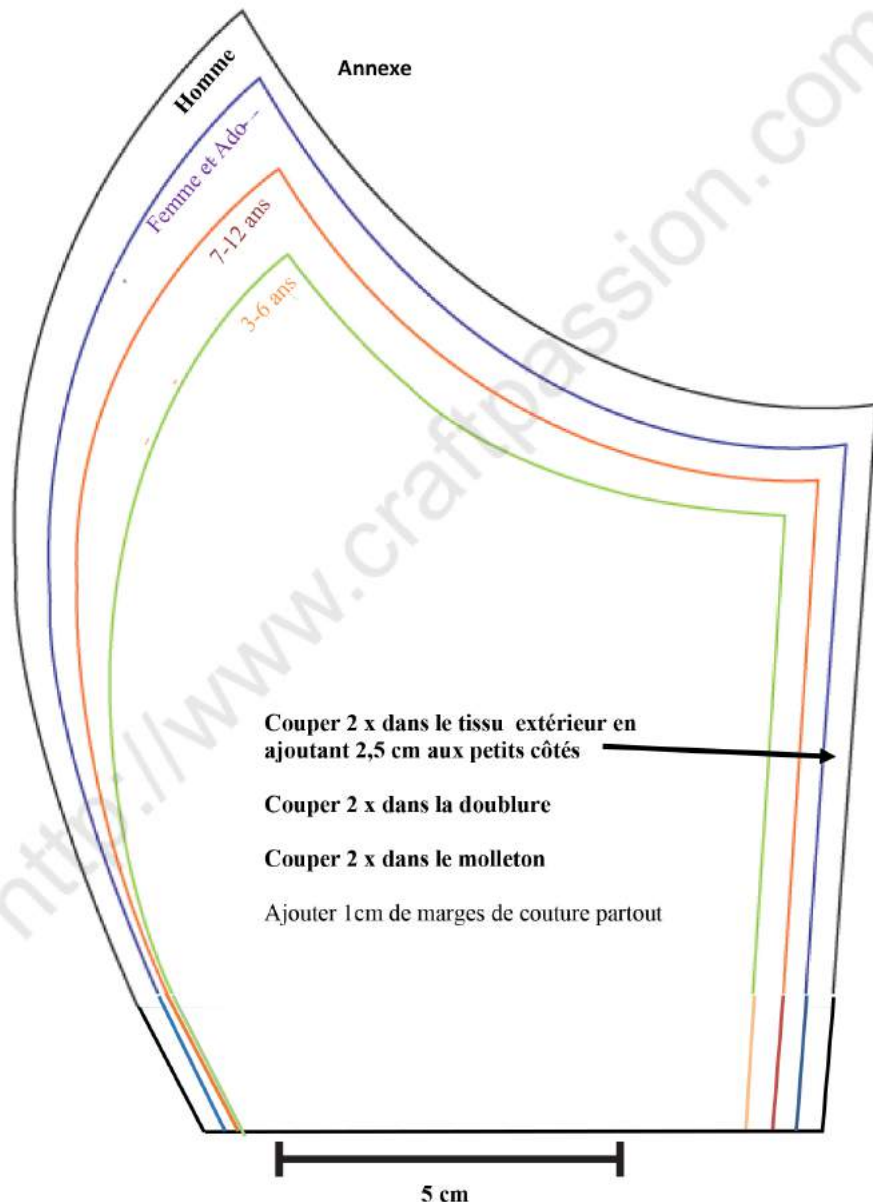
Entretien du masque :

- Celui-ci est à la charge du professionnel
- Le laver **quotidiennement** à son domicile à 30°C avec du détergent classique

## IV. Etapes de fabrication

|                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1- Découper le patron ( <b>annexe</b> )                                                                                                                                              |
| 2- Découper les pièces de tissus en coton nécessaire (voir patron) : nous obtenons 4 pièces de tissus                                                                                |
| 3- Découper le molleton (voir patron) : nous obtenons 2 pièces de molleton                                                                                                           |
| 4- Couper environ 2 élastiques de 30 cm pour le grand modèle (adapter la longueur à la taille souhaitée)                                                                             |
| 5- Assembler les 2 pièces de tissu « extérieur » endroit contre endroit » partie arrondie                                                                                            |
| 6- Faire le même assemblage pour les 2 pièces tissu doublure                                                                                                                         |
| 7- Assembler les 2 pièces de tissus obtenues « endroit contre endroit » en insérant les 2 pièces de molleton<br>Coudre uniquement en haut et en bas : ne pas coudre les petits côtés |
| 8- Retourner l'ensemble sur l'endroit                                                                                                                                                |
| 9- Surpiquer la couture centrale (verticale)                                                                                                                                         |
| 10- Surpiquer le haut et le bas à quelques millimètres du bord                                                                                                                       |
| 11- Replier les petits côtés (2 fois 1 cm) - repasser                                                                                                                                |
| 12- Piquer à quelques millimètres du pli pour créer une coulisse                                                                                                                     |
| 13- Faire glisser le nœud dans la coulisse pour le confort                                                                                                                           |



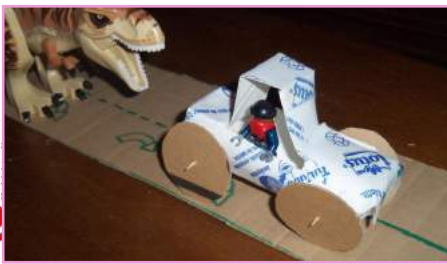


Mesurer ce segment avant de découper le patron

# L'écho des écoles

## Mont de Lans village : les élèves sont invités à relever des défis.

**Défi :** fabriquer une voiture ou un avion avec un rouleau de papier toilette. Bravo !



les 2 alpes

**Défi :** un premier avril confiné mais créatif !



**et pendant ce temps à l'école ....**

*Ici la vie s'est arrêtée un vendredi 13 mars ... j'ai un peu l'impression d'arriver au château de la Belle au bois dormant... Étrange. Françoise Chabanet*



## Continuité pédagogique au village de Venosc

Depuis la fermeture de notre école, nous avons mis en place un système de sacs d'activités pour que chaque enfant puisse poursuivre les apprentissages de l'école à la maison.

### Chaque semaine,

un sac composé de jeux de société, jeux de construction, puzzle, fiches de graphisme, coloriages, activités mathématiques, découpage/collage, albums de littérature jeunesse... est déposé par l'enseignante devant chaque habitation. Trop fiers, certains enfants envoient des photos de leurs réalisations à la maîtresse!

### Pour les CP,

en plus des sacs d'activités, une connexion sur Skype 2 fois par jour a été mise en place. Ceci permet de pratiquer la lecture au quotidien, de réaliser des manipulations mathématiques... mais aussi de maintenir un lien entre les élèves et l'enseignant.

### Soutien numérique aux familles

L'école de Venosc avait été récemment équipée d'ordinateurs portables et autre matériel informatique. L'école vient en soutien aux familles nombreuses qui l'ont souhaité en prêtant du matériel pour que tous les enfants, dont les collégiens, puissent avoir un ordinateur et accéder plus facilement au numérique. Ainsi, tous les élèves du village sont assurés de pouvoir travailler à distance dans les meilleures conditions.



Manon



Ambre



Oscar



Charline



Laura

# Ecole maternelle des Deux Alpes

Depuis le 16 mars, les élèves de l'école maternelle des Deux Alpes continuent d'apprendre grâce au travail que leur fournissent les enseignantes et grâce à l'investissement des parents. Pour ajouter un aspect ludique et apporter un peu de convivialité à cette classe à la maison, les enseignantes ont proposé un petit défi à leurs élèves. À l'occasion du 1<sup>er</sup> avril, les familles devaient user de toute leur créativité pour réaliser un gâteau-poisson.



TYLAN



RAPHAEL



AXEL



JONAS et GABIN



LOUIS et CAMILLE



MAEL et THEO



APOLINE



# École Primaire des Deux Alpes

## En fait, c'est une période assez étrange.

Nous avons mis en place un travail à distance au pied levé. Chaque enseignante étant chez elle, nous travaillons chacune de notre côté avec des outils différents. Brigitte et Anne-Laure communiquent avec les parents par courrier électronique. Carine et moi avons adopté un site internet qui s'appelle Educartable. C'est une sorte d'ENT, comme pour les plus grands, avec un cahier de liaison numérique pour échanger des messages avec les parents, un cahier de textes pour mettre et recevoir les devoirs et un cahier de vie pour poster des photos, des messages, voire des vidéos.

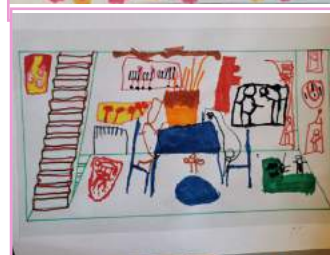
D'un point de vue pédagogique, les élèves peuvent y trouver tous les jours le travail à faire et y déposer en retour leur production sous la forme d'un fichier ou même simplement d'une photo. Les élèves peuvent poser des questions à n'importe quel moment, nous répondons assez vite. C'est très interactif.

## et voici quelques-uns des «défis» lancés

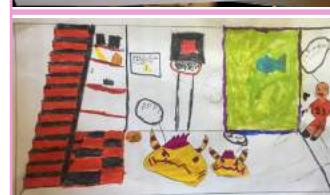
- dessiner sa coronamaison (idée lancée sur les réseaux sociaux par la dessinatrice Pénélope Bagieu) : il faut dessiner sa maison idéale de confinement. Si tout va bien, au retour en classe, nous les mettrons toutes côte à côte pour faire comme un grand immeuble.
- partager nos recettes préférées afin peut-être de les rassembler plus tard dans un livre souvenir de recettes
- créer des hybrides en dessin (une idée du dessinateur Boulet)
- inventer des rébus
- planter des graines et tenir un carnet de suivi des plantations
- présenter nos animaux domestiques ...

Et pour les CP des séances de lecture par skype sont organisées...

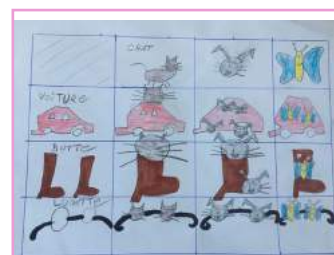
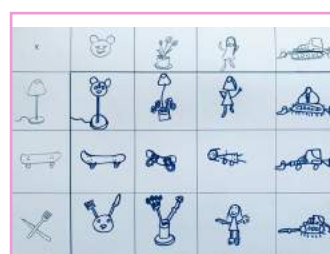
Voilà. On garde le lien, c'est le plus important.



Dessiner sa coronamaison



Inventer des rébus



Partager nos recettes préférées



Planter des graines

## École de musique

Les enseignants de l'École de Musique des 2 Alpes aident leurs élèves à traverser cette période de confinement en musique :

Très impliqués, Colette et Stéphane continuent d'assurer les cours de musique à une cinquantaine d'élèves. Une manière originale d'enseigner de la musique et de faire les gammes : la communication téléphonique est établie avec l'élève, le haut-parleur de l'appareil est activé, et le professeur guide l'élève dans l'interprétation du morceau de musique choisi par l'enseignant. Il est indéniable que ces moments d'échanges musicaux permettent aux musiciens de s'évader dans un autre monde, bercés par les notes musicales, oubliant momentanément le confinement et ses origines.

# Classe des CP CE1 des Deux Alpes

Afin de prendre conscience du temps qui passe malgré le confinement, nous nous sommes lancés dans 2 projets :

- Nous avons placé des graines dans un récipient avec de l'eau et observons la germination de jour en jour, que nous notons dans un petit cahier. Nous attendons celle de l'avocat qui est plus lente mais qui nous amènera une jolie plante verte quand nous pourrons la placer dans du terreau.

- Nous avons construit un calendrier et tous les jours nous notons les moments importants de la vie de classe (les rendez-vous avec la maîtresse, les fêtes importantes comme le 1er avril, Pâques, les dates des vacances, et le nombre de jours de confinement.). Nous pouvons donc tous les jours savoir quel jour nous sommes et nous pouvons anticiper et programmer des moments importants afin de rester structurés.

Les week-ends font place à des défis de toute nature :

Défi cabanes : à l'aide de couvertures, draps, guirlandes, les enfants ont pu réaliser des cabanes dans la maison et dormir dedans.

Défi poisson d'avril : une réalisation en arts plastiques à l'aide de taillures de crayons et des idées recettes sur le thème « le poisson à toutes les sauces ». Le poisson meunière, le poisson en sushi, en pâte d'amande, en sablés ou en gâteau ! Faites votre choix !

Défi sportif : jonglage avec des rouleaux de papier toilette, danse, musculation en famille, tout est occasion pour rigoler !

Défi gratitude : le plat préféré des parents à préparer avec amour (et aide !) et un petit mot gentil à déposer sous l'oreiller pour remercier les parents de leur travail oh combien important pour permettre la poursuite de l'école à la maison.

Enfants et parents se sont vraiment investis dans ces projets. Merci à eux, à leur enthousiasme !

sur les photos !



Toutes les enseignantes essaient de garder un lien quotidien avec les familles et elles proposent des activités adaptées à cette situation inédite. Un grand merci à elles pour leur travail au quotidien et leur investissement auprès de nos enfants.

# Message des médecins des Deux Alpes

L'épidémie évolue doucement sur la commune des Deux Alpes avec moins de 10 nouveaux cas suspectés sur la dernière semaine. Il n'y a toujours eu aucun cas grave sur la commune.

De nouveaux symptômes pouvant évoquer une infection au COVID ont été mis en évidence cette semaine, il s'agit de lésions sur la peau pouvant ressembler à des engelures (doigts/orteils violacés ou rougeurs au bout des doigts ou des orteils). Nous vous rappelons les symptômes évocateurs déjà connus : fièvre, fatigue, courbatures, maux de tête, rhume, mal de gorge, toux, disparition du goût et de l'odorat et dans les cas plus préoccupants : essoufflement inhabituel, grande fatigue, malaise. Téléphonnez aux médecins des Deux Alpes si vous avez un ou plusieurs de ces symptômes pour avoir en premier lieu un avis médical téléphonique.

On commence à se rendre compte que les mesures de confinement sont efficaces pour ralentir la propagation du virus mais pas pour le stopper. Et nous n'allons pas pouvoir rester confinés éternellement. L'objectif à moyen terme (selon les décisions du gouvernement bien sûr) va donc être de sortir du confinement tout en continuant à contrôler l'épidémie.

Pour ce faire on a besoin de deux choses :

- 1) un dépistage fiable et rapide
- 2) un respect des mesures barrières

Concernant le dépistage, pour l'instant il est possible de réaliser un prélèvement nasal (sorte de coton tige que l'on met dans le nez) qui donne les résultats en 24h environ. Le problème est que ces tests manquent de fiabilité (on peut avoir un test négatif alors qu'on est infecté par le COVID...). Nous attendons donc avec impatience les tests sanguins qui seront plus fiables et avec des résultats plus rapides. Ces tests devraient être disponibles à la mi avril normalement. Ils nous permettront d'identifier rapidement les personnes infectées, de les isoler et de rechercher les gens avec qui elles ont été en contact pour pouvoir les isoler aussi ou les surveiller de près.

Il est donc primordial de continuer à nous appeler (soit au cabinet du Lauvitel, soit au cabinet du Dr Bernard) au moindre symptôme suspect de COVID pour que l'on puisse identifier les personnes suspectes et les gens avec qui elles ont été en contact pour pouvoir faire le diagnostic rapidement et les isoler pour qu'elles ne contaminent pas d'autres personnes. Pour l'instant, on ne prend pas de risque et on isole tous les cas suspects mais lorsqu'on aura les tests sanguins à disposition, on pourra faire un tri plus adapté.

Concernant les mesures barrières, il est important de réaliser que la disparition du virus n'est pas pour tout de suite. Si on veut poursuivre le ralentissement de la propagation du virus ET se déconfiner, il va falloir que chacun y mette du sien en respectant au maximum les mesures barrières. C'est à dire le port du masque, le lavage des mains et l'évitement des contacts rapprochés avec d'autres personnes, que ce soit au travail, en allant faire les courses, en faisant du sport ou toute autre activité collective. Plusieurs villes françaises ont déjà rendu obligatoire le port du masque et il est probable que ce genre d'obligations s'étende à tout le pays dans les jours/semaines à venir. C'est de cette façon que les asiatiques arrivent à contrôler l'épidémie dans leurs pays respectifs.

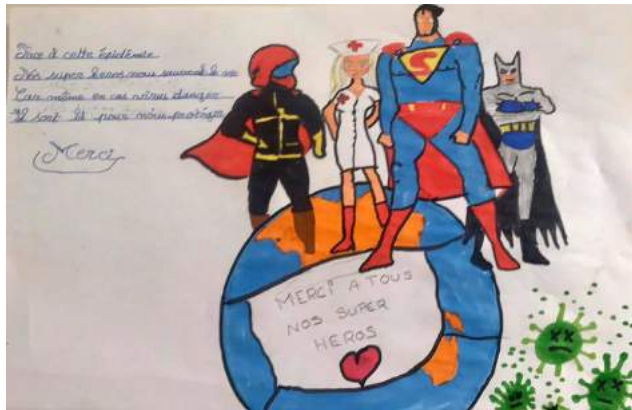
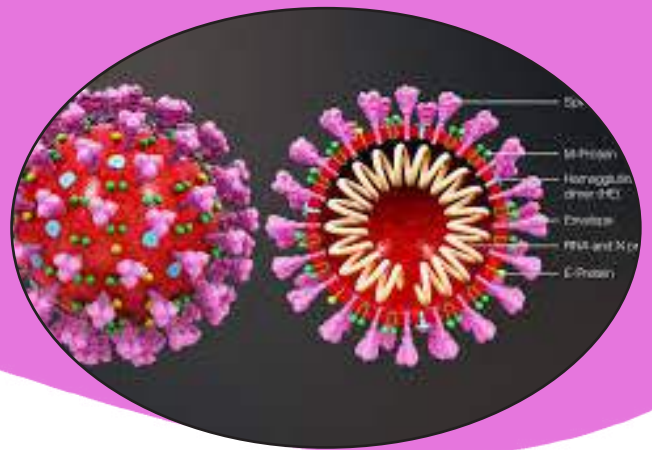
Le problème actuel est qu'il n'y a pas assez de masques pour tout le monde en France... Donc, en attendant que les stocks de masque chirurgicaux adaptés augmentent, nous allons devoir nous en procurer autrement et le meilleur moyen est d'en fabriquer nous-mêmes. Ces masques «artisanaux» sont certes moins efficaces qu'un masque chirurgical mais permettent tout de même une bonne protection. Il y a déjà de nombreux patrons, vidéos, et autres GIF qui expliquent comment en fabriquer soi même (dont celui expliqué dans le bulletin COVID des Deux Alpes). L'avantage de ces masques est qu'ils sont lavables et donc réutilisables. Leur inconvénient est qu'ils tiennent moins bien sur le visage et qu'on a donc tendance à les toucher avec les mains pour les remettre en place (et donc potentiellement se salir les mains...).

Le lavage des mains restera donc une mesure essentielle à respecter. Nous vous conseillons donc de vous atteler à cette tâche qui pourra nous l'espérons nous permettre de sortir de chez nous plus rapidement et pouvoir reprendre une vie presque normale dès les premières annonces de déconfinement.

**Mais pour l'instant la consigne reste identique, elle est de rester chez nous au maximum et de limiter les contacts rapprochés avec d'autres personnes au strict minimum. Les médecins des Deux Alpes.**

# 2 ALPES INFOS

Bulletin d'informations  
de la commune **Les Deux Alpes**  
Edition spéciale Coronavirus n°2 le 14 avril 2020



## Défi n°1 pour les enfants et leur famille

### Pour le bulletin n° 3, il a été décidé de le consacrer aux personnels soignants.

Ainsi tous les messages, dessins, photos que vous aurez envie de faire parvenir à ces professionnels, seront publiés dans cette brochure. Ensuite, celle-ci sera envoyée à tous les médecins, les infirmières, les aide-soignantes, les maisons médicales, les pompiers et au CHU de Grenoble. Vous pouvez transmettre tous vos messages à l'adresse mail suivante [c.sauvebois@mairie2alpes.fr](mailto:c.sauvebois@mairie2alpes.fr) ou les déposer dans les boîtes aux lettres des mairies.



## Défi n° 2 et si on observait la nature et les animaux ?

Pendant cette période particulière, chaque jour, nous avons du temps pour observer autour de nous et peut-être avez-vous vu les animaux s'approcher des villages et des maisons. Mais il y a aussi des insectes,

des gastéropodes, des mustélidés, des chevreuils, des renards... Bref, autour de nous la nature est là et elle n'est pas confinée. À l'aide d'une photo, d'un dessin compose un panneau qui présentera l'animal de ton choix et qui vit près de nous. À la fin du confinement une exposition sera présentée sur tous ces animaux qui nous entourent.

### Voici un exemple des caractéristiques à présenter

**Nom La Fouine** : est une espèce de mammifères carnivores d'Europe et d'Asie, au pelage gris-brun, courte sur patte et de mœurs nocturnes.

**Période de gestation** : 236 – 237 jours (à l'état sauvage)

**Taille du territoire** : 0,52 km<sup>2</sup> (Domaine de vie, Nord-Est de l'Espagne)

**Longueur** : mâle: 43 – 59 cm (Adulte), Femelle: 38 – 47 cm (Adulte)

**Poids** : mâle: 1,7 – 1,8 kg (Adulte, En hiver), Femelle: 1,1 – 1,3 kg (Adulte, en hiver)

Pour transmettre vos photos et vos recherches soit l'adresse mail suivante [c.sauvebois@mairie2alpes.fr](mailto:c.sauvebois@mairie2alpes.fr) ou les déposer dans les boîtes aux lettres des mairies.

### **Restons en contact :**

**La mairie des 2 Alpes et les mairies annexes de Mont de Lans et de Venosc sont fermées à l'accueil physique du public, mais sont joignables par téléphone au 04 76 79 24 24 - 04 76 80 04 24 - 04 76 80 06 75 et par courriel [accueil@mairie2alpes.fr](mailto:accueil@mairie2alpes.fr) aux heures de bureau habituelles.**

### **INFOS JURIDIQUES**

LES DEUX ALPES

DIRECTEURS DE PUBLICATION

Stéphane Sauvebois maire des Deux Alpes et Pierre Balme maire adjoint des Deux Alpes

COMITÉ DE RÉDACTION

Les directeurs des services de la commune : Thomas Hodot (DGS), Amina Bargach (DGA) Didier Lecot directeur services techniques, Françoise Schmitt directrice adjointe des services techniques, Véronique Joly directrice des ressources humaines.

CONCEPTION

Service communication de la commune Les Deux Alpes Magazine numérique, imprimé par nos soins et mis à disposition de la population dans les boîtes à livres de la commune.

